



Envoyé en préfecture le 03/04/2023

Reçu en préfecture le 03/04/2023

Affiché le 03/04/2023

ID : 063-200071199-20230327-CCPL_2023_58-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS COMMUNAUTE DE COMMUNES PLAINE LIMAGNE

Nombre de membres	
Effectif légal	Présents ou représentés
39	33 dont 4 pouvoirs

Date de convocation : 16 mars 2023
Date d'affichage : 16 mars 2023

SEANCE DU 27 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois le vingt-sept du mois de mars à dix-huit heures, le conseil de la communauté de communes Plaine Limagne s'est réuni en séance publique à la salle des fêtes de St-Priest-Bramefant.

Présents avec voix délibérante :

Brigitte BILLEBAUD, Serge BOUCHER (suppléant de Loïc CHATARD), Stéphane CHABANON, Luc CHAPUT, Didier CHASSAIN, Sandrine COUTURAT, Catherine CUZIN, Patrice DARPOUX, André DEMAY, Claude DENIER, David DESPAX, Michel GAUME, Roland GENESTIER, Cécile GILBERT, Emilie GOURBEYRE, Stéphane HOUSSIER, Pascal LABBE, Jean-Luc LAQUENAIRE, Guillaume LAURENT, Bernard MANILLERE, Gilles MAS, Jean-Jacques MATHILLON, Pascale MORIN, Rémy PETOTON, Laurent PLANCHE, Yves RAILLIERE, Claude RAYNAUD, Thierry SEGUIN, Guy TIXIER.

Absents ayant donné un pouvoir :

Denis BEAUVAIS a donné pouvoir à Claude RAYNAUD
Christelle CHAMPOMIER a donné pouvoir à Luc CHAPUT
Nicole PEREZ a donné pouvoir à Sandrine COUTURAT
Vanessa ROLLET a donné pouvoir à André DEMAY

Absents représentés :

Loïc CHATARD

Absents :

Stéphane BARDIN, Marc CARRIAS, Fabienne GASTON, Pierre LYAN, Françoise MECHIN-VERNIER, Matéo MOREL

Secrétaire de séance : Michel GAUME

Le quorum étant atteint, le conseil communautaire peut délibérer.

Délibération n°2023-58 : ENFANCE-JEUNESSE - TARIFS DES ALSH ET DU POLE ADOS

Rapporteur : Didier CHASSAIN

Les tarifs des services de l'enfance-jeunesse ont été adoptés en 2019 et inchangés depuis. Face aux hausses de l'ensemble des charges de fonctionnement des services, il est proposé de les réviser comme suit :

Tranches (QF)	Tarif jour 2019	Tarif jour 2023	Tarif semaine 2019	Tarif semaine 2023	Tarif jour 2019	Tarif jour 2023	Tarif semaine 2019	Tarif semaine 2023
	Habitants Plaine Limagne				Habitants hors Plaine Limagne			
ALSH 3-11 ans								
< 550	5,50 €	5,75 €	22,00 €	23,00 €	7,15 €	7,50 €	28,60 €	30,00 €
551 à 750	8,50 €	9,00 €	34,00 €	36,00 €	11,05 €	11,75 €	44,20 €	47,00 €
751 à 950	11,00 €	11,50 €	44,00 €	46,00 €	14,30 €	15,00 €	57,20 €	60,00 €
951 à 1200	13,50 €	14,25 €	54,00 €	57,00 €	17,55 €	18,50 €	70,20 €	74,00 €
1201 à 1500	15,00 €	15,75 €	60,00 €	63,00 €	19,50 €	20,50 €	78,00 €	82,00 €
1501 à 2000	18,00 €	19,00 €	72,00 €	76,00 €	23,40 €	24,75 €	93,60 €	99,00 €
> 2000	20,00 €	21,00 €	80,00 €	84,00 €	26,00 €	27,25 €	104,00 €	109,00 €
ALSH 11-17 ans								
< 550	5,50 €	6,25 €	22,00 €	25,00 €	7,15 €	8,25 €	28,60 €	33,00 €
551 à 750	8,50 €	9,60 €	34,00 €	38,50 €	11,05 €	12,50 €	44,20 €	50,00 €
751 à 950	11,00 €	12,45 €	44,00 €	50,00 €	14,30 €	16,25 €	57,20 €	65,00 €
951 à 1200	13,50 €	15,25 €	54,00 €	61,00 €	17,55 €	20,00 €	70,20 €	80,00 €
1201 à 1500	15,00 €	17,00 €	60,00 €	68,00 €	19,50 €	22,00 €	78,00 €	88,00 €
1501 à 2000	18,00 €	20,25 €	72,00 €	81,00 €	23,40 €	26,25 €	93,60 €	105,00 €
> 2000	20,00 €	22,50 €	80,00 €	90,00 €	26,00 €	29,25 €	104,00 €	117,00 €


→ Après en avoir délibéré, le conseil communautaire décide, à l'unanimité de ses membres présents et représentés :

- d'adopter la nouvelle grille tarifaire présentée ci-dessus à compter du 1^{er} juillet pour les 11-17 ans et du 1^{er} septembre pour les 3-11 ans ;
- d'autoriser le président à effectuer toutes les démarches nécessaires à l'application de la présente décision.

Délibéré les an, mois et jour ci-dessus.
 Au registre sont les signatures
 Pour extrait certifié conforme

Certifiée exécutoire
 A Aigueperse, le 03/04/2023
 Le président,



Le président,

 Claude RAYNAUD